



COMITE DIRECTEUR DE LA CULTURE, DU PATRIMOINE ET DU PAYSAGE (CDCPP)

CDCPP(2015)9

Strasbourg, 18 mai 2015

**4^{ème} réunion
Strasbourg, 1-3 juin 2015**

-
- **ETAT DE LA MISE EN ŒUVRE ET PERSPECTIVES DU
COMPENDIUM DES POLITIQUES ET TENDANCES
CULTURELLES EN EUROPE**

 - **EXAMEN DES POLITIQUES CULTURELLES PAR LES PAIRS**
-

DOCUMENT POUR DECISION

Point 5.1 du projet d'ordre du jour

Le CDCPP est invité :

- à prendre note de l'état d'avancement du système d'information en ligne et à procéder à un échange d'informations et de points de vue sur la pertinence du Compendium dans l'élaboration des politiques au niveau national ;
- à participer à la réunion des auteurs du Compendium intitulée « Culture et démocratie III : une approche des politiques culturelles fondée sur les droits de l'homme » qui se tiendra à Wrocław (Pologne) les 12 et 13 novembre 2015 ;
- à noter avec satisfaction la fin de l'examen de la politique culturelle de la Serbie par les pairs et encourager d'autres membres à demander une révision similaire de leur politique culturelle.

Rappel du mandat du CDCPP (résultats attendus - extrait)

- (i) Les États membres sont assistés dans l'élaboration de politiques démocratiques dans les domaines de la culture, du patrimoine et du paysage par le biais de l'examen des politiques thématiques ainsi que les systèmes d'information suivants : le Compendium, HEREIN, ELCIS et CultureWatchEurope.
- (ii) Des suites sont données à la 10e Conférence des ministres de la Culture du Conseil de l'Europe « La gouvernance de la culture : promouvoir l'accès à la culture », notamment par l'élaboration de (a) deux lignes directrices (documents sur les orientations politiques) relatives aux mesures à prendre concernant l'impact de la numérisation sur la culture, ainsi qu'un (b) cadre d'indicateurs pour mesurer les répercussions des activités culturelles sur la démocratie et les bénéfices économiques du financement de la culture.
- (iii) Examen d'une révision de la Convention européenne sur la coproduction cinématographique à soumettre au Comité des Ministres.

Système d'information du Compendium et examen des politiques culturelles par les pairs

CONTEXTE

Compendium

- Le système d'information du Compendium des politiques et tendances culturelles comprend à ce jour 42 profils.
- La méthodologie est constamment améliorée.
- Le programme de travail 2014-2015 comprend la création d'un nouvel espace thématique sur la culture et la démocratie dans le Compendium des politiques et tendances culturelles dans le cadre de la suite à donner à la Conférence ministérielle de 2013.
- La réunion de 2014 des auteurs du Compendium (Bruxelles, 4-5 décembre 2014, dans le cadre de la présidence belge) a donné lieu à un examen scientifique du projet de cadre d'indicateurs sur la culture et la démocratie (CICD) et d'autres initiatives portant sur des indicateurs, telles que le projet d'indice européen de la vitalité culturelle. Ces échanges ont mis en évidence, notamment, la nécessité de combiner des méthodes quantitatives et qualitatives pour optimiser l'analyse de phénomènes culturels complexes.
- Il a été décidé de produire des résumés adaptés à un large public des 42 profils de pays existants, et de créer des applications conviviales du Compendium pour faciliter les recherches qui sont de plus en plus souvent effectuées avec des appareils de communication modernes tels que des smartphones.
- Le débat ouvert sur CultureWatchEurope (Bruxelles, 5 décembre 2014) a permis d'accroître la visibilité des travaux menés par le Conseil de l'Europe dans le domaine des politiques culturelles. Les participants ont discuté de l'engouement actuel pour les indicateurs, de l'approche culturelle de l'Union européenne dans ses relations extérieures, des politiques culturelles menées en Asie et des résultats de récentes recherches sur la démocratie culturelle, qui est une priorité politique de la Belgique.
- Le Compendium continuera à servir de plateforme européenne et de modèle pour le World-CP (système d'information mondial sur les politiques culturelles, <http://www.worldcp.org/>) et à proposer des conseils méthodologiques en fonction des besoins.

Examen des politiques culturelles par les pairs

- Le ministre serbe de la Culture et de l'Information a demandé en 2014 un examen ciblé de la politique culturelle de la Serbie par les pairs.

ÉTAT D'AVANCEMENT DES TRAVAUX

Compendium

- Le contrat concernant le Compendium pour l'année 2015 a été préparé avec l'institut ERICarts, le partenaire opérationnel du Conseil de l'Europe pour ce projet. Malheureusement, le montant disponible a été inférieur aux montants des années précédentes, faute de contributions volontaires en 2014. Des contributions volontaires d'Etats membres sont sollicitées pour assurer le fonctionnement complexe du Compendium. Un appel à parrainage, y compris de donateurs et d'entreprises du secteur privé, figure en permanence sur le site web en 2015 ; un descriptif du projet doit figurer dans les versions anglaise et allemande de l'Annuaire des marques culturelles européennes de 2016.
- Le système d'information et de suivi continue de servir de principale source d'informations concrètes et d'inspiration pour l'élaboration de politiques et également à des fins de recherche¹. Il ressort de quelques exemples récents issus de l'enquête 2015 des usagers que le Compendium :
 - est une ressource dans le cadre de la mise au point d'approches novatrices de la gestion de la diversité ; à preuve la Recommandation de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe de 2014 intitulée « Identités et diversité au sein de sociétés interculturelles » (rapport Costa Neves) ;
 - a offert des orientations à l'appui des différents projets du programme régional « Initiative de Kiev » dans les domaines du patrimoine, du cinéma, du tourisme culturel et des échanges transfrontières ;
 - est mentionné comme étant la principale source pour une description de la législation culturelle finlandaise sur le site web du ministère de l'Education et de la Culture ;
 - a fourni de très nombreuses informations pour la Stratégie nationale en faveur des industries de la culture et de la création, lancée en 2012 par les ministres des Finances et de la Culture de Malte ;
 - est présenté sur le site web du ministère de la Culture de la République tchèque comme la principale source d'information sur le dialogue interculturel ;
 - a facilité la « Stratégie culturelle de la République d'Azerbaïdjan » (2014) pour ce qui est de la mise au point de garanties juridiques, de la modernisation administrative et technique, de la diversification des sources financières, de l'amélioration de l'offre d'informations, de la mise en valeur des ressources humaines et du développement de la coopération internationale ;
 - a servi de « principale source d'orientation et de base d'étude plus approfondie du sujet » pour la publication « Paysages culturels – Guide de 18 pays d'Europe centrale et d'Europe du Sud-Est » de la Fondation ERSTE (Autriche) ;
 - a été la principale source d'indicateurs de l'étude de faisabilité de 2014 sur un « indice européen de la vitalité culturelle » (Fondation culturelle européenne) ;
 - a été « fréquemment mentionné » dans les rapports périodiques quadriennaux nationaux sur la mise en œuvre de la Convention de l'UNESCO de 2005 (d'après le Comité intergouvernemental pour la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles) ;
 - a été tout particulièrement mentionné lors de la 4^e réunion des chercheurs de l'IFACCA en relation avec le Congrès mondial de la recherche sur la politique culturelle (ICCPR) en septembre 2014 à Hildesheim (Allemagne) ;
 - a été examiné lors de la réunion internationale d'experts sur le « Suivi des systèmes nationaux d'enseignement artistique » en février 2015 à Utrecht (Pays-Bas) ;
 - apparaîtra en 2015 comme l'un des principaux observatoires culturels dans l'« étude de faisabilité sur la collecte et l'analyse de données dans les secteurs de la culture et de la création dans l'UE » menée par KEA European Affairs pour la Commission européenne.

- ¹ Des progrès sont aussi réalisés en ce qui concerne le WORLD-CP, l'extension mondiale du Compendium, auquel le Conseil de l'Europe ne contribue pas financièrement. Les profils WORLD-CP comprennent désormais ceux du Chili, de l'Inde, du Viêt Nam, de la Corée du Sud, de l'Australie et du Zimbabwe. Les profils du Canada, de Singapour et d'un certain nombre de pays de la Méditerranée seront ajoutés en 2015 et celui du Zimbabwe vient d'être actualisé (voir : <http://www.worldcp.org/index.php>).

Examen des politiques culturelles par les pairs

- Dans le cadre de l'examen des politiques culturelles de la Serbie par les pairs, une première visite d'experts a eu lieu en novembre 2014 ; elle a porté sur le cadre général des politiques culturelles et sur la réforme du secteur des arts de la scène à Belgrade.
- Dans le cadre de l'examen des politiques culturelles de la Serbie par les pairs, la deuxième visite d'experts a eu lieu du 24 au 27 février et a porté sur des secteurs et des institutions en dehors de la capitale en étant axée sur la gouvernance du secteur culturel, la modernisation des institutions culturelles et la gestion, concernant le secteur des arts de la scène, et sur les industries de la culture et de la création et les échanges internationaux.

ÉTAPES SUIVANTES

Compendium

- Les travaux seront axés en 2015 sur la création, dans le système, d'un nouvel espace consacré à la culture et à la démocratie.
- Le Compendium continuera de traiter la question du financement de la culture en s'appuyant sur ses outils de suivi (par exemple, en comparant les prix des services publics et des biens de consommation dans son index CUPIX).
- Il est prévu de renforcer les synergies entre les chercheurs du Compendium et l'élaboration du CIDC moyennant un espace d'échanges.
- Deux essais pilotes seront menés en 2015 :
 - profils récapitulatifs dans deux pays du Compendium ;
 - faisabilité d'un mécanisme de recherche supplémentaire portant sur des sous-secteurs de la culture.
- Le profil de Chypre sera mis en ligne à la fin du mois de juin 2015.
- Les profils du Bélarus et de la Turquie devraient être mis en ligne courant 2015/2016.
- L'Assemblée des auteurs du Compendium se réunira à Wrocław (Pologne) les 12 et 13 novembre. Comme dans le passé, un débat entre les divers acteurs de CultureWatchEurope aura lieu. Le débat de 2015 portera sur « Culture et démocratie III : une approche des politiques culturelles fondées sur les droits de l'homme ». Les membres du CDCPP sont invités à y assister et à participer aux échanges.
- Le plan et l'apparence du Compendium sont actuellement examinés. Une version plus moderne sera disponible dans le courant de 2015.

Examen des politiques culturelles par les pairs

- Un rapport de l'examen stratégique par les pairs pour action du ministre de la Culture a été élaboré après la deuxième visite d'experts en Serbie (24-27 février 2015) et a été soumis au ministre de la Culture et de l'Information de la Serbie en avril 2015.